

LA VILLE DE SAINT BRIEUC
recrute
pour la Direction des Affaires Culturelles
Un(e) Adjoint(e) au Directeur des Affaires Culturelles



Cadre d'emplois : Rédacteur

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Au sein de la Direction des affaires culturelles, vous assistez la direction dans la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville.

MISSIONS

- accompagner le directeur dans ses fonctions d'organisation et de coordination de la direction
- assurer le suivi des associations : subventions, manifestations, autres sollicitations
- accompagner les associations dans leurs projets et leurs développements
- administrer un observatoire de la vie culturelle associative : veille économique, statistiques, à l'aide de bases de données
- assurer des visites sur le terrain et organiser des réunions avec les associations
- assurer la coordination d'opérations menées par la Direction des affaires culturelles (Journées du Patrimoine...)
- assurer le suivi administratif et comptable de la direction (hors équipements de la DAC)

CONTRAINTE

- disponibilité en soirée requise (3 à 4 fois/mois maximum) et occasionnellement les week-ends.

PROFIL DEMANDE

- bonne connaissance du secteur culturel et/ou associatif (expérience appréciée)
- qualités relationnelles
- qualités rédactionnelles
- maîtrise des outils informatiques (writer, calc, web-mail)
- capacité à hiérarchiser les priorités, sens de l'initiative et autonomie
- aisance avec les éléments chiffrés
- connaissance des règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique
- diplomatie, discrétion, disponibilité
- sens de la communication et de l'organisation
- aptitude à la mise en œuvre de projets
- aptitude au travail en transversal

RENSEIGNEMENTS

M. Vincent BAROT – Directeur des Affaires Culturelles au 02.96.62.55.11

Adresser CV + lettre de motivation à :

Madame le Maire
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville
CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

La candidature peut également être adressée via le lien suivant [boite recrutement](#)

Date limite de dépôt de candidature : **3 novembre 2017**